

Le passeport du civisme récompensé par un premier prix

La démarche Passeport du civisme initiée par la municipalité a obtenu le 1^{er} prix départemental du civisme décerné par l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite. Rappelons que ce passeport comporte un ensemble de sept actions concrètes au service des autres, ou pour l'intérêt général, à accomplir par des élèves de CM1 et CM2. Il s'agit pour eux de réaliser des missions individuelles ou collectives sur plusieurs thèmes : les commémorations, le patrimoine local, les personnes âgées, la solidarité, l'environnement, les secours, internet... Pour cela, les élèves sont accompagnés par leur enseignant, mais aussi par des ambassadeurs référents qui sont des acteurs reconnus de la vie locale (associations, services municipaux, pompiers, gendarmes...). À l'issue de leur parcours, il leur sera remis une médaille du ci-



Le prix départemental du civisme obtenu par les élèves : une belle récompense pour les actions menées.

visme. Le maire, Pierre Polard, précise que « voir ainsi récompensé notre Passeport du civisme est une très grande fierté pour nous. Je tiens à saluer le travail de Chantal Dumont-Gilmozzi, conseillère municipale

en charge de la participation citoyenne et initiatrice du projet. L'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite a apprécié cette action de transmission des valeurs de la République. La municipalité

adresse ses plus sincères félicitations aux enseignants, membres d'associations, élus, gendarmes, sapeurs-pompiers, qui ont pris part à cette action... Et bien sûr aux enfants ! »

► Correspondant Midi Libre : 06 52 42 67 37.